



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

Réunion de conseil d'administration du 18 janvier 2018 à Ensues-la-Redonne

Compte rendu

Présents : Bruno Bert, Bernard Chappe, Julie Couture, Marcel Jallet, Patrice Maffait, Philippe Plaksine (partiellement), Anh Dào Vernier.

Excusés : Jean-Baptiste Adrien, Véronique Baton, Sandra Buriot, Gilles Dossetto, Bruno Gamba, Sandra Khelifaoui, David Meirinho, Nicolas Nottin, Claire Sahut, Nicolas Ruggeri.

Absents : Audrey Ainsa, Myriam Aubert, Claude Delage, Vandick Gonçalves, Pierre Manuguerra,

Invités : Yann Legendre.

Séance ouverte à 18 h 35.

B. Bert remercie les présents en leur souhaitant une très bonne année. Il remercie également le club d'Ensues et B. Chappe pour leur accueil.

Compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 18 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Introduction : projet associatif

Avant l'AG de décembre, une mise à jour de l'état des lieux a été dressée au cours de trois réunions associant élus et employés. Ce travail a guidé les présentations faites en AG. L'objectif est de réviser le projet du Comité pour la prochaine assemblée, en fin de saison. Cette révision risque d'être aussi influencée par les questions budgétaires, comme évoqué plus tard dans la réunion.

Sport

Calendriers

Le Comité reste en attente d'une concertation avec la Ligue, au sujet de la concurrence entre compétitions, qui était promise pour la fin de l'été. M. Jallet souligne la démarche de certains clubs, qui déposent plusieurs dates très en avance ; B. Bert répond que, en l'absence d'une réponse réglementaire à ce problème, dont l'efficacité ne serait pas garantie, le Comité pourrait mettre en place une régulation en lien avec les clubs ; cette proposition sera étudiée pour la saison prochaine (donc pour la fin du printemps).

Interclubs adultes

Pour les phases finales, la commission a reçu des candidatures de La Ciotat et de Pélissanne ; elle propose cette dernière. Le conseil approuve cette proposition, les finales auront lieu le 26 mai à Pélissanne.

GPA

Le déclin des GPA, essentiellement dû à la nette augmentation du nombre de tournois, se poursuit. La commission compétente est chargée d'étudier l'hypothèse du retour à un classement sur la saison, comme évoqué pendant l'AG.

Compétitions jeunes

L'assistance aux GPJ s'est stabilisée aux niveaux habituels.

Interclubs jeunes : encore une fois trop peu d'équipes inscrites ; lamentable défection des clubs prétendument « gros ». La 1re journée (La Mède, poussins et benjamins) s'est bien déroulée.

Rencontres départementales : l'objectif d'au moins une rencontre jeunes dans chacun des cinq bassins du département aura du mal à être tenu, en raison de la frilosité des clubs.

Le championnat régional jeunes a lieu à Istres (17-18 février).

Accès au haut niveau

Toujours l'incertitude en ce qui concerne les contours des projets de performance national et régional, quant au rôle des comités.

Les premiers stages organisés (en octobre et novembre) selon les nouvelles orientations du Comité se sont bien passés, avec une assistance correcte. D. Hardi représentera le Comité au stage avenir régional en janvier.

Les contraintes financières exposées à l'AG conduisent à limiter fortement, voire à supprimer, les aides aux projets sportifs et aux projets de clubs (CCC) pour 2018 ; le budget total pour ces deux postes est limité à 1.000 € maximum.

Ch. Popov est devenu champion d'Europe juniors en double.

Développement

Badminton pour tous

Le Comité vit un moment d'incertitude quant à ses activités Bad pour tous : la poursuite de leur financement, notamment par le CNDS, n'est pas assurée. À cela s'ajoutent l'inconstance habituelle des partenaires opérationnels et les réticences de beaucoup de clubs à s'y associer. Dans ces conditions, les activités sont choisies avec prudence, en donnant une priorité plus élevée que par le passé à celles qui apportent un financement direct.

L'animation Badminton adapté (personnes souffrant de déficiences intellectuelles) du 13 décembre à Marseille s'est très bien déroulée, avec environ 60 participants venus de 8 instituts (de Salon, Eguilles, Velaux, Châteauneuf et Marseille). Le Comité tente de relancer l'idée d'une convention avec le comité du Sport adapté, afin de donner plus de régularité à ces actions.

Y. Legendre a animé « *Blade run* » avec les associations de jeunes diabétiques, le 18 novembre.

La Fondation de France a lancé un appel à projets « Allez les filles ». Après étude du dossier et un sondage des partenaires opérationnels potentiels, le Comité n'a pas donné suite pour cette fois.

Y. Legendre suit un cycle de formations (4 journées) au sport santé. Outre son intérêt propre, cette formation pourrait permettre au Comité d'être mieux reconnu par les acteurs de la santé.

Les actions dans les quartiers défavorisés sont actuellement au ralenti, pour des raisons diverses. Une relance est urgente afin de tenir les engagements du Comité (subventions).

Écoles primaires : commission mixte le 2 février et animation pédagogique le 7.

Périscolaire : reprise d'une animation par semaine à Marseille, par Y. Legendre et, en relais, N. Di Piazza. Recherche d'autres occasions d'intervention pour le reste de l'année scolaire.

Formations

Le niveau des inscriptions aux formations d'entraîneurs et animateurs, malgré le décalage du calendrier voulu par l'AG, est en progrès par rapport au creux de l'an passé, mais pas encore idéal : 8 inscrits au module d'entrée en formation, 6 à la formation d'animateur, et un seul à celle d'animateur jeunes.

Le Comité a accueilli J. Cukierman, en formation DES, comme stagiaire formateur lors du Modéf. Charge : un peu plus d'une journée de travail de S. Lengagne. Avantage : contribuer au développement des départements alpins (où il est licencié).

Le Comité (SL et YL) participera à la certification de C. Chanoux, candidat au DE.

L'idée de mettre en place la saison prochaine un cursus conduisant au certificat de qualification professionnelle (CQP), qui permet la rémunération pour des animateurs de club, est à l'étude. Le projet de formation continue est toujours dans les cartons.

La formation GEO (qui remplace le SOC) s'est bien déroulée, les 9-10 décembre, avec 7 stagiaires. N. Huet n'ayant pas encore été rétablie dans ses droits, T. Suresh a assuré seul la formation.

Toujours aucune avancée ni réponse aux questions du Comité au sujet de la réforme des formations d'officiels (arbitres, juges-arbitres...). Dans ce contexte, un appel aux clubs est lancé afin d'évaluer le nombre de volontaires pour une formation de juge-arbitre.

Reprise des formations aux premiers secours, avec un tarif augmenté : 24 mars à Marseille, 40 € pour les licenciés.

B. Bert a suivi une session sur le « management » pour dirigeants associatifs organisé par le CDOS, peu convaincante. Il ne participera pas aux suivantes.

Clubs

Alors que la Fédération craint un recul du nombre de licences cette saison, le Comité semble se maintenir, avec une croissance de 1,77 % entre le 1er janvier 2017 et le 1er janvier 2018.

Active participation du Comité au lancement d'un club à la Roque d'Anthéron, qui semble devoir se concrétiser dès cette saison.

Le club de Port-de-Bouc a été mis en sommeil ; le Comité cherche des contacts afin de le relancer. Châteaurenard reste à un faible nombre de licences : le Comité va rappeler au club ses engagements. Si ceux-ci ne sont pas tenus, une procédure sera engagée.

Dans le même ordre d'idées, le club P2P est sous surveillance.

À l'inverse, le club d'Arles a fait le choix de recentrer ses activités vers notre Fédération, d'où un nombre de licences en forte hausse.

Un créneau au collège Prévert à Marseille avait accordé en échange d'animations du quartier, mais le club associé (BIM) ne parvient pas à honorer cet engagement, avec un risque de perte du créneau.

Conformément aux engagements de l'AG, le rythme des visites aux clubs a commencé à augmenter. En contrepartie, les aides financières (CCC) seront limitées au maximum.

Promotion et communication

La commission communication manque terriblement de membres actifs.

Son prochain travail serait de décider des supports de communication à réaliser d'ici la fin de saison.

Le dépliant promouvant la compétition auprès des jeunes a été publié et diffusé. En complément, des pages du site (« Qu'est-ce que le Bad » et « Ma première compétition ») ont été réalisées ou complétées.

Un salon « 100 % sport » a lieu à la Foire de Marseille les 14 et 15 avril. La tenue d'animation et d'une démonstration de champions est à l'étude.

Deux réunions promotionnelles à venir : CDOS le 25 janvier (présentation de « Sponso+ ») et Département le 1er février (remise des places offertes pour le tournoi de tennis).

Administration

Réunions du CA et fonctionnement

On observe une certaine désaffection pour les réunions du CA. Par ailleurs, le bureau et bon nombre des commissions sont incomplets. Ceci s'explique en partie par les soucis personnels de plusieurs membres actifs, mais il convient de chercher des solutions. Plusieurs hypothèses sont avancées : calendrier fixe avec rotation des jours de la semaine, améliorer encore la convivialité, etc. Les employés sont chargés de consulter les élus afin de trouver d'autres pistes et de les mettre en œuvre.

Subventions

Ainsi qu'évoqué pendant l'AG, les perspectives du CNDS pour 2018 sont défavorables, sans qu'il soit encore possible d'en déterminer l'ampleur ou les actions menacées. Le budget présenté à l'AG prévoit environ 25 % de baisse (8.000 €).

Les dossiers du Comité ont été déposés auprès du Département le 18 décembre : un pour le fonctionnement, un pour l'investissement (ordinateurs) et enfin un spécifique sur le sport santé (les nouveaux correspondants, reçus début novembre, ont plutôt encouragé le Comité à tenter à nouveau d'avoir une aide sur projet).

Dialogue de gestion Ligue pour 2017 : les dossiers du Comité ont été déposés fin octobre. Une réunion de concertation entre la Ligue et les comités s'est tenue l'avant-veille de la réunion du CA. Chaque comité a présenté ses besoins et ses souhaits. Il s'en est suivi une discussion houleuse, à laquelle le Comité des BdR n'a pas pris part. Il en résulte une proposition de répartition avec 12.000 € (sur 25.000) pour le Comité. B. Bert suggère, compte tenu des divers contextes, de proposer à nouveau un geste de solidarité, comme il y a deux ans. Le Comité reverserait 500 € sur la somme allouée, au bénéfice exclusif des comités de Vaucluse et des Hautes-Alpes. Cette proposition est longuement débattue.

L'enjeu financier n'est pas nul, mais la situation de 2017 permet un tel reversement. En revanche, il présente des risques pour les années suivantes, compte tenu des baisses de subvention probables par ailleurs ; il conviendrait dans ce contexte d'insister sur le caractère exceptionnel de la décision. Le choix des départements éventuellement bénéficiaires est également discuté : le comité des Alpes-Maritimes n'a pas exactement remercié comme il aurait fallu le geste d'il y a deux ans ; en revanche, les deux comités pressentis se montrent beaucoup plus compréhensifs vis-à-vis des positions du Comité.

La proposition de reversement de 500 € sur les 12.00 attribués au Comité est adoptée par 4 voix pour, 2 contre et une abstention. Le Comité chargera la Ligue de négocier l'attribution de ce reversement (qui ira probablement en totalité aux Hautes-Alpes).

Finances

Il se confirme que le résultat 2017 devrait être bénéficiaire, conformément au budget adopté fin 2016.

L'exercice 2018 devrait être beaucoup plus périlleux, notamment à cause du CNDS.

Emplois

Les trois entretiens annuels ont été réalisés à l'automne ; la commission propose des augmentations modestes (mais un peu supérieures au minimum prévu par la convention collective et les pratiques usuelles du Comité), assorties de primes pour chacun ; il s'agit de concrétiser la satisfaction du Comité devant le travail accompli et l'engagement des employés

face aux difficultés financières, tout en évitant de prendre trop de risques pour un avenir incertain ; les objectifs seront recentrés sur la recherche d'activités productrices de ressources nouvelles ou augmentées.
Les propositions de la commission sont approuvées à l'unanimité.

Y. Legendre a validé à nouveau, pour trois ans, sa qualification de formateur fédéral (21-23 nov. à Bourges).

Ordre du jour épuisé à 20 h 50.

Prochaines réunions :

AG fin mai ou en juin.

CA en mars ou avril.